



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LAMPIRIS CONCLUT UN ACCORD MAJEUR POUR S'APPROVISIONNER EN ENERGIE RENEUVELABLE BELGE

**Liège, le 23 juin 2020 – Lampiris, filiale à 100% de Total, a signé un contrat exclusif d'une durée de 15 ans à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020, portant sur l'intégralité de la production électrique de l'un des plus importants parcs éoliens offshore de Belgique, Rentel. Cet accord permet à Lampiris de sécuriser l'approvisionnement de ses clients actuels et futurs en électricité 100% renouvelable sur le long terme.**

Détenu et exploité par Otary et opérationnel depuis fin 2018, le parc éolien offshore de Rentel est constitué de 42 éoliennes installées à 34 km au large de Zeebruges et assure, avec une capacité installée de 309 MW, une production moyenne de 1 TWh par an, couvrant ainsi les besoins en électricité de 300.000 foyers. Rentel permet d'éviter l'émission de plus de 360.000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Cette production vient renforcer de façon décisive les capacités d'approvisionnement de Lampiris en énergie renouvelable. L'intermittence de l'éolien sera par ailleurs compensée par l'énergie produite par la concession de la centrale hydroélectrique de Plate Taille, d'une puissance de 140 MW.

*« Il s'agit du plus important contrat d'approvisionnement en renouvelable dans l'histoire de Lampiris. Il confirme notre volonté de soutenir le développement des énergies durables en Belgique et notre engagement de faire profiter nos clients d'une énergie à la fois propre, accessible et disponible pour les années à venir » a déclaré Marc Bensadoun, Directeur Général de Lampiris. « C'est une contribution forte de Lampiris et de nos clients aux ambitions climatiques belges et leur objectif de réduction de 100% des gaz à effet de serre du système électrique d'ici à 2050. »*

*« Otary se réjouit de la conclusion de ce partenariat à long-terme avec Lampiris » a déclaré Mathias Verkest, CEO d'Otary. « Lampiris s'est toujours positionnée, en tant que société belge, sur la fourniture d'énergie renouvelable. Elle pourra désormais étoffer son offre avec de l'électricité verte produite entièrement localement en Mer du Nord. »*

Cet accord est soumis à l'approbation de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG).

- END -

#### **A propos de Lampiris**

Lampiris est le 3<sup>ème</sup> fournisseur d'électricité 100% verte et de gaz naturel en Belgique. L'entreprise approvisionne environ un million de raccordements et propose également des solutions d'efficacité énergétique, d'autoconsommation (via l'installation de panneaux solaires) et de mobilité électrique. Lampiris est une filiale à 100% de Total.

#### **À propos de Total**

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

## **À propos d' Otary**

Otary est un groupe spécialisé dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens offshore. Otary résulte du partenariat entre huit entreprises belges actives dans le secteur de l'énergie renouvelable et emploie une équipe de professionnels qui combinent leurs forces, leur expérience et leur expertise afin de contribuer à un avenir durable pour tous. Suite à la mise en service des 487 MW de SeaMade, prévue au cours du dernier trimestre de 2020, Otary deviendra le principal exploitant de centrales éoliennes offshore en Mer du Nord belge.

Contact presse:

**Pour Lampiris**

Olivier Lechien

[olechien@ellocom.com](mailto:olechien@ellocom.com)

+32 479 99 01 63

**Pour Otary**

Mathias Verkest

[verkest.mathias@otary.be](mailto:verkest.mathias@otary.be)

+32 499 55 49 80